



Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

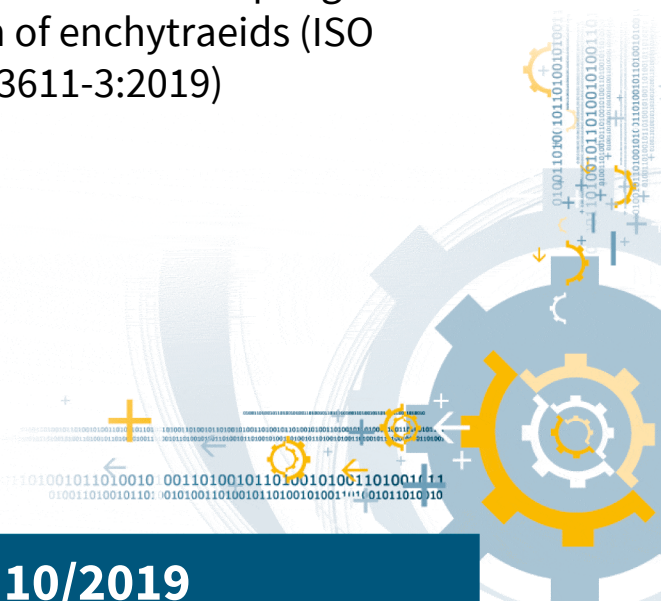
ILNAS-EN ISO 23611-3:2019

Qualité du sol - Prélèvement des invertébrés du sol - Partie 3: Prélèvement et extraction des enchytréides (ISO 23611-3:2019)

Bodenbeschaffenheit - Probenahme von
Wirbellosen im Boden - Teil 3:
Probenahme und Extraktion von
Enchytraeen (ISO 23611-3:2019)

Soil quality - Sampling of soil
invertebrates - Part 3: Sampling and
extraction of enchytraeids (ISO
23611-3:2019)

10/2019



Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN ISO 23611-3:2019 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN ISO 23611-3:2019.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

ILNAS-EN ISO 23611-3:2019

NORME EUROPÉENNE

EUROPÄISCHE NORM

EUROPEAN STANDARD

EN ISO 23611-3

Octobre 2019

ICS 13.080.05; 13.080.30

Remplace l' EN ISO 23611-3:2011

Version Française

**Qualité du sol - Prélèvement des invertébrés du sol - Partie
3: Prélèvement et extraction des enchytréides (ISO 23611-
3:2019)**

Bodenbeschaffenheit - Probenahme von Wirbellosen
im Boden - Teil 3: Probenahme und Bodenextraktion
von Enchytraeen (ISO 23611-3:2019)

Soil quality - Sampling of soil invertebrates - Part 3:
Sampling and extraction of enchytraeids (ISO 23611-
3:2019)

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 12 août 2019.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion du CEN-CENELEC ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion du CEN-CENELEC, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Macédoine du Nord, République de Serbie, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

CEN-CENELEC Management Centre: Rue de la Science 23, B-1040 Bruxelles

Sommaire

Page

Avant-propos européen	3
-----------------------------	---

Avant-propos européen

Le présent document (EN ISO 23611-3:2019) a été élaboré par le Comité Technique ISO/TC 190 « Qualité du sol » en collaboration avec le Comité Technique CEN/TC 444 « Méthodes d'essai pour la caractérisation environnementale des matrices solides » dont le secrétariat est tenu par NEN.

La présente Norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en avril 2020 et les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en avril 2020.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. Le CEN ne saurait être tenu responsable de l'identification de tels ou tels brevets.

Ce document remplace l'EN ISO 23611-3:2011.

Selon le règlement intérieur du CEN/CENELEC, les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette Norme européenne en application : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Macédoine du Nord, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.

Notice d'entérinement

Le texte de l'ISO 23611-3:2019 a été approuvé par le CEN comme EN ISO 23611-3:2019 sans aucune modification.

Qualité du sol — Prélèvement des invertébrés du sol —

Partie 3: Prélèvement et extraction des enchytréides

Soil quality — Sampling of soil invertebrates —

Part 3: Sampling and extraction of enchytraeids



**DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT**

© ISO 2019

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8
CH-1214 Vernier, Genève
Tél.: +41 22 749 01 11
Fax: +41 22 749 09 47
E-mail: copyright@iso.org
Web: www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos	iv
Introduction	v
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	1
4 Principe	2
5 Réactifs	2
6 Appareillage	2
7 Mode opératoire	3
7.1 Échantillonnage du sol.....	3
7.2 Extraction des enchytréides.....	3
7.3 Identification au microscope.....	5
7.4 Conservation des Enchytraeidae.....	5
7.5 Validité du procédé d'extraction.....	5
7.6 Détermination de la biomasse.....	6
8 Analyse des données	6
9 Rapport d'essai	6
Annexe A (informative) Extraction rapide des enchytréides	8
Annexe B (informative) Exemples de l'utilisation des invertébrés du sol dans le cadre de programmes de surveillance du sol (avec présentation des résultats correspondants)	10
Bibliographie	12